**Présentation de la FST douleur (Juin 2019)**

Vous êtes interne de la nouvelle réforme, vous souhaitez enrichir votre projet professionnel d’une autre compétence. Vous avez la possibilité de vous inscrire à une formation spécifique transversale (FST).

Pour les diplômes d'études spécialisées dont la maquette prévoit une durée de formation inférieure ou égale à 4 ans, la réalisation d'une option ou d'une formation spécialisée transversale proroge d'un an la durée de formation.  
Pour les diplômes d'études spécialisées dont la maquette prévoit une durée de formation supérieure à 4 ans, la réalisation d'une option ou d'une formation spécialisée transversale est comprise dans la durée du diplôme d'études spécialisées.

**Pourquoi faire la FST douleur** : la douleur est peu enseignée en second cycle, elle représente une problématique transversale et offre une approche globale du patient. Il y a beaucoup d’avancées dans ce domaine et la FST propose un enseignement de qualité.

**Méthode d’enseignement** : La FST douleur est adossée à 12 DES partenaires. La formation théorique (aspects fondamentaux et pratiques) se déroule sous forme d’e-learning (Plateforme numérique Sides) de 16 modules (soit 18 heures).

Il s’agit de cours en format court et synthétique (15 minutes), avec les points à retenir, la bibliographie et des DP et QRM pour s’entrainer. Les outils sont la pédagogie inversée avec des dossiers cliniques progressifs, des QRM (questions à choix multiples) des vidéos et des simulations.

Trois séminaires présentiels sont organisés reprenant les éléments des cours préalablement travaillés par les étudiants. L’enseignement en présentiel sera essentiellement intéractif, avec des cas clinque et des jeux de rôle.

**Formation pratique :** 2 stages de 6 mois dans des structures douleurs, un stage peut-être réalisé dans un service de spécialité avec le double agrément.

**Evaluation :** L’évaluation porte sur un Port-folio électronique complété par l’étudiant, la validation des compétences par les maîtres de stage (sur le port-folio électronique), la validation des enseignements en ligne (visualisation des cours + QRM) et la présence aux séminaires d’enseignements.

**Comment s’inscrire :**

Faire une demande à votre coordonnateur et informer par mail le pilote de la FST ([valeria.martinez@aphp.fr](mailto:valeria.martinez@aphp.fr)) avant fin juin 2019.

**Agenda :**

Finjuin 2019 : Date limite des dépôts de demande par l’étudiant

Mi juillet 2019 : ARS Commission de répartition des stages (nombre d’étudiants +10%)

Novembre 2019 : Rentrée des premiers étudiants FST